



ALTHÉA

PROJET ASSOCIATIF

2023-2027



TABLE DES MATIÈRES

Édito de la Présidente	3
Nos valeurs.....	4
Nos missions.....	5
Le contexte	6
Les axes stratégiques	8
1. Affirmer notre statut d'association locale	9
2. Développer nos activités habitat jeunes en consolidant nos partenariats et les recentrant sur les localités chef-lieu de bassin d'emploi	10
3. Conforter et accroître nos activités en faveur des publics étrangers.....	12
4. Innover, en réseau, avec de nouveaux dispositifs à vocation sociale qui font défaut dans l'Orne	13
5. Asseoir nos activités en Développant nos ressources humaines & financières	14

ÉDITO DE LA PRESIDENTE

La rédaction d'un projet stratégique est une étape importante de la vie de notre association. Elle a pour but de nous aider à nous projeter dans l'avenir, en nous fixant des objectifs et en concrétisant ainsi nos missions et notre vision, en nous appuyant sur notre identité et nos valeurs.

Le Conseil d'Administration et moi-même avons souhaité que ce travail soit le fruit d'une réflexion collective, c'est pourquoi nous avons créé un comité de pilotage regroupant, autour de la direction générale de l'association, des administrateurs, l'ensemble des directeurs d'établissements et des salariés volontaires au sein de chaque établissement.

Les groupes de travail qui ont été mis en place ont permis de mieux appréhender le contexte dans lequel nous évoluons et de prendre en compte dans nos réflexions les spécificités de chaque territoire dans lesquels notre association est implantée.

Cette dynamique de groupe a permis de redessiner les contours de nos missions, de réaffirmer nos valeurs communes et de définir les grands axes de notre évolution, dans le but de toujours mieux répondre aux besoins de nos bénéficiaires et aux enjeux locaux de nos territoires.

Je remercie chaleureusement les équipes pour ce travail conséquent, et je compte sur chacun d'entre vous pour porter ce projet dans vos missions quotidiennes auprès des résidents que nous accompagnons et auprès de nos différents partenaires.

Christine ROIMIER

NOS VALEURS

ALTHÉA est une association d'origine ornaise, créée en 1938, qui a une vocation locale et qui vise à agir au plus près des territoires dans lesquels elle est implantée.

Les valeurs que nous défendons sont :

- **Le Respect** : nous reconnaissons, acceptons et mettons en valeur les qualités de chacun, ses différences ainsi que ses droits et devoirs.
- **La Bienveillance** : nous portons une attention aux autres de manière désintéressée et compréhensive. Nous veillons au bien-être de chacun, résidents, bénévoles et salariés.
- **La Solidarité** : nous mettons l'entraide, l'assistance et la collaboration gracieuse au centre de notre projet.
- **L'Humanisme** : nous avons foi dans la dignité humaine, dans l'égalité et dans la tolérance. Nous promovons la citoyenneté liée au respect des lois de la République française.
- **L'Éthique** : nous plaçons l'intégrité, la probité et le désintéressement au cœur de notre mission.

NOS MISSIONS

Pour tous les publics que nous accueillons, nous voulons :

- Donner accès à un **hébergement temporaire décent**, intégrant un accompagnement global (social, administratif, juridique, sanitaire...), moderne et en adéquation avec la transition écologique ;
- Mettre en œuvre un accueil individualisé et un **accompagnement personnalisé** tout au long du séjour ;
- Offrir aux résidents une **action éducative** et socio culturelle favorisant la formation professionnelle, la promotion et **l'insertion sociale** ;
- Engager une démarche d'**intégration socio-professionnelle** ;
- Proposer des **actions collectives** favorisant la **mixité sociale**, l'intégration, la solidarité, l'autonomie et la citoyenneté et la prévention santé ;
- Favoriser **l'ouverture sur l'extérieur** en développant les réseaux, partenariats locaux et territoriaux ;
- **Préparer le résident** au départ des structures d'accueil d'ALTHÉA vers des logements autonomes ou vers d'autres formes d'hébergement adaptées à leur situation ;

Et plus spécifiquement pour le public jeune nous voulons :

- Proposer un logement aux jeunes porteurs d'un projet et favoriser ainsi leur **mobilité socio professionnelle par le logement** ;
- Proposer un outil d'attractivité dans ses territoires ruraux d'implantation, tout particulièrement dans l'Orne, pour **favoriser l'insertion socio professionnelle des jeunes**.

LE CONTEXTE

L'association ALTHÉA intervient dans trois départements situés dans deux régions : l'Orne et le Calvados pour la région Normandie et la Sarthe pour la région Pays de la Loire.

Notre association a une vocation sociale et désintéressée qui a pour objet :

- d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner, des jeunes, des personnes vulnérables, et notamment des jeunes, des mineurs non accompagnés, des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale, dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique.
- de compléter ces moyens de base par une action éducative et socio culturelle favorisant la formation professionnelle, la promotion et l'insertion sociale, avec l'ouverture sur l'extérieur.

Nous gérons près de 300 places d'hébergement pour les jeunes travailleurs et les étudiants, et près de 500 places d'hébergement destinées à un public étranger (Mineurs Non Accompagnés, Demandeurs d'asile et réfugiés).

Le contexte territorial et les enjeux :

Le département de l'Orne, où est situé le siège social de notre association, est notre département principal d'intervention. Ce département rural est le plus pauvre et le moins peuplé de la région Normandie, dont la population diminue et vieillit, et dont le solde migratoire concernant les jeunes actifs est négatif. La spécificité de l'Orne est que c'est un territoire structuré par des villes petites et moyennes, ce qui génère certaines difficultés de mobilité. Le département manque de logements sociaux de petites taille, notamment dans certaines villes, il y a donc un enjeu autour du développement d'une offre pour des logements de type T1-T2, à petits prix.

L'Orne bénéficie cependant de filières de formations et professionnelles d'avenir ainsi que d'une des meilleure couverture territoriale en matière de Foyers de Jeunes Travailleurs. Concernant la demande d'asile, le taux d'équipement du département est plutôt bon même si une trajectoire régulière d'augmentation de places est à prévoir dans les 5 prochaines années. Les foyers de jeunes travailleurs, quant à eux présentent quelques zones du territoire non encore couvertes (les secteurs de l'Aigle et de Bagnoles de l'Orne notamment) et nécessiteront sûrement un développement en lien avec les collectivités locales. Le département manque également de structures d'accueil à destination de publics présentant davantage de difficultés sociales et ayant besoin d'un accompagnement renforcé. Enfin, le Conseil Départemental prévoit le développement de nouvelles places pour des jeunes mineurs non accompagnés.

Le département du Calvados est très différent puisque 80% de sa population de situe dans les 5 plus grandes agglomérations du département, le nord étant très urbanisé, alors que le sud du département reste rural. La population du Calvados continue à croître, et l'immobilier est en tension. Il y a donc des besoins en matière de développement de Foyers Jeunes Travailleurs favorisant l'accès au logement de jeunes en mobilité professionnelle.

Enfin, le département de la Sarthe se singularise par une métropole attractive au cœur du département qui regroupe 36% des habitants, avec des zones frontalières très rurales. C'est le département le plus pauvre de la région Pays de la Loire avec une population vieillissante. 50% des logements sont anciens et énergivores et l'augmentation des ménages ainsi que la diminution de leur taille engendre des besoins plus importants en terme de logements. Le taux d'équipement pour les

demandeurs d'asile est supérieur à la moyenne régionale, alors que celui pour les réfugiés est légèrement inférieur. Il y aura donc très probablement des créations de places de Centre Provisoire d'Hébergement dans un avenir proche. Enfin, le développement des résidences sociales reste d'actualité sur le territoire sarthois même si les équilibres économiques de ce type de résidence restent difficiles à trouver.

Un contexte économique & financier incertain :

Nous traversons depuis quelques années des périodes de crises successives, liées à la crise sanitaire du COVID 19, au réchauffement climatique, aux conflits armés... comme la crise de l'énergie, celle du surendettement ou celle de l'inflation, et notre association ne cesse de devoir s'adapter et se réinventer, afin de pouvoir maintenir ses activités en faveur des jeunes et des publics étrangers qui ont été très impactés. Davantage fragilisés, l'accès à un logement autonome leur est devenu plus difficile. Nous avons dû redoubler d'attention envers nos résidents, développer de nouveaux partenariats, apprendre à mieux gérer nos consommations d'énergie, et à contraindre nos dépenses. Ce climat d'incertitude qui perdure entrave notre capacité à nous projeter dans l'avenir, et pourtant cela est essentiel à la survie de notre organisation. Il est à craindre dans les prochaines années une baisse des subventions, et il sera donc essentiel de trouver de nouvelles sources de financement, de mieux construire nos partenariats et d'élargir nos activités afin de limiter les risques financiers et de maintenir une offre de services de qualité.

Un contexte réglementaire en évolution :

- La réforme de l'APL :

Depuis le 1er janvier 2021, le calcul du montant d'APL est actualisé chaque trimestre, sur la base des revenus des 12 mois précédents, au lieu des revenus N-2. Cela a fortement impacté les jeunes que nous accueillons, diminuant leurs capacités financières et donc leur possibilité d'accéder à un logement autonome.

- Une nouvelle loi sur l'immigration et l'asile :

Actuellement, c'est la loi asile et immigration de 2018 qui s'applique, mais le gouvernement annonce une nouvelle loi sur l'immigration et l'asile pour fin 2023. Le projet de loi prévoit de faciliter le travail pour certains métiers en tension. Les demandeurs d'asile originaires des pays les plus à risques (pays bénéficiant d'un taux de protection internationale élevée en France) devraient pouvoir travailler immédiatement. Les étrangers qui demandent une première carte de séjour pluriannuelle devront avoir des compétences minimales dans l'expression en langue française. Le projet de loi prévoit aussi des possibilités d'éloignement renforcées et vise à réformer l'organisation et le contentieux de l'asile devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) avec la création de chambres territoriales de la CNDA et la généralisation du juge unique. L'entrée en vigueur des nouvelles réglementations impactera notre organisation et nos équipes dans le suivi et l'accompagnement des publics.

LES AXES STRATEGIQUES

Pour les 5 années à venir, ALTHÉA s'est fixé 5 grands axes stratégiques, quatre d'entre eux, liés à sa mission et un axe stratégique socle visant à asseoir nos activités :

Affirmer notre statut
d'association locale

Développer nos activités Habitat
Jeunes en consolidant nos
partenariats et les recentrant sur
les localités chef-lieu de bassin
d'emploi

Asseoir nos activités en
développant nos ressources
humaines & financières

Innover, en réseau, avec de
nouveaux dispositifs à vocation
sociale qui font défaut dans
l'Orne

Conforter et accroître nos
activités en faveur des publics
étrangers

1. AFFIRMER NOTRE STATUT D'ASSOCIATION LOCALE

- ✓ **Réaffirmer auprès de nos partenaires et tutelles notre statut d'association locale.**
ALTHÉA souhaite demeurer une association favorisant la proximité et l'accompagnement sur mesure des publics accueillis. Nous ne souhaitons pas étendre de manière très importante nos activités dans les cinq prochaines années, mais davantage conforter nos activités actuelles et développer des activités en lien avec notre cœur de métier, c'est-à-dire l'insertion socio professionnelle par le logement.
- ✓ **Développer des activités uniquement sur les territoires où nous sommes déjà présents.**
ALTHÉA n'a pas vocation à étendre ses activités sur de nouveaux territoires. Nous préférons favoriser le maillage territorial sur les territoires sur lesquels nous sommes déjà présents.
- ✓ **Continuer à favoriser la qualité de nos prestations.**
ALTHÉA est un acteur reconnu pour la qualité de ses prestations auprès de nos partenaires et tutelles. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie et continuer à privilégier la qualité de nos prestations et services au profit des bénéficiaires, en nous appuyant sur les compétences que nos salariés ont su développer au fil des années.
- ✓ **Poursuivre le développement d'un plan de formation ambitieux permettant à nos équipes de développer leurs compétences.**
ALTHÉA réaffirmant son engagement auprès de ses salariés a pour objectif de poursuivre sa stratégie de formation. Nos salariés doivent continuer à pouvoir se former tout au long de leur vie professionnelle et d'acquérir de nouvelles compétences. Notre souhait est de faire évoluer au mieux nos salariés tout en conservant un haut niveau d'expertise.

2. DEVELOPPER NOS ACTIVITES HABITAT JEUNES EN CONSOLIDANT NOS PARTENARIATS ET LES RECENTRANT SUR LES LOCALITES CHEF-LIEU DE BASSIN D'EMPLOI

✓ Transformer la résidence Jeunes d'Alençon en FJT :

Le contexte socio économique et la demande évoluent, et ALTHÉA souhaite s'adapter au mieux aux changements que nous observons, et notamment à la recrudescence de l'apprentissage et à la diminution du nombre d'étudiants. Ainsi, nous prévoyons de transformer notre résidence Jeunes en Foyer de Jeunes travailleurs, au plus tard pour la rentrée de 2024.

Cette transformation permettra d'accueillir un plus large public de jeunes, et notamment des apprentis, de favoriser l'accompagnement des jeunes par le recrutement d'un intervenant socio-éducatif supplémentaire, et de retrouver un nombre de places de Foyer Jeunes Travailleurs plus en adéquation avec les besoins du territoire, sachant que nous avons perdu 20 places de FJT en 2019 au bénéfice de l'accueil de Mineurs Non Accompagnés.

Nous démarrerons les démarches auprès du Préfet, de la DDETSPP , de la DDT et de la CAF de l'Orne dès le 2^{ème} trimestre 2023. Cette transformation nécessitera l'équipement complet des logements qui sont actuellement loués vides et de ce fait induira une recherche de subventions.

✓ Finaliser le maillage territorial de l'Orne avec les collectivités locales :

ALTHÉA souhaite poursuivre le maillage territorial en soutien des communes et communautés de communes, notamment sur les bassins d'emplois de l'Aigle et de l'Ouest du département de l'Orne sur des projets de taille plus significative (minimum 30 places). En effet, l'association souhaite arrêter le développement de micro structures dans les territoires ruraux qui ne correspond plus aux besoins et aux attentes des jeunes. Nous entamerons les démarches auprès des élus dans les 2 prochaines années, et les aiderons s'ils le souhaitent à réaliser les diagnostics de territoire en vue de définir le niveau de capacité des futurs FJT. Nous mettrons notre savoir-faire à leur disposition afin de monter les maquettes financières.

✓ Réaliser une extension du FJT de Falaise :

Dès 2023, nous étudierons les possibilités d'extension du FJT qui compte actuellement 30 places. Cette extension pourrait se faire hors les murs ou par l'intégration de Tiny houses sur le site de Falaise afin d'augmenter la capacité de l'actuel FJT pour lequel nous refusons de nombreuses demandes.

✓ **Améliorer la qualité d'hébergement des jeunes :**

La volonté d'ALTHÉA est de poursuivre la rénovation des logements les plus vieillissants du site de Lancrel dont nous sommes propriétaires afin de maintenir une qualité d'hébergement pour les jeunes que nous accueillons. Nous souhaitons également apporter davantage de modernité dans l'équipement des logements, favoriser un accès wifi de qualité pour donner les mêmes chances à tous les jeunes. Enfin, ALTHÉA souhaite moderniser son réseau de chauffage afin d'apporter d'avantage de confort aux jeunes tout en diminuant notre impact énergétique.

✓ **Obtenir un cautionnement systématique pour tous nos jeunes et favoriser ainsi l'accès à nos FJT :**

Dès 2023, nous renforcerons notre partenariat avec Action Logement afin que nos jeunes puissent bénéficier plus facilement des aides auxquelles ils peuvent prétendre (mobili jeunes et garantie visale).

3. CONFORTER ET ACCROITRE NOS ACTIVITES EN FAVEUR DES PUBLICS ETRANGERS

✓ **Développer la coordination des soins pour nos publics étrangers :**

Ces dernières années, nous avons pu observer que les résidents qui arrivent au sein de nos différentes structures d'accueil nécessitent un accompagnement et un accès aux soins de plus en plus important, du fait de parcours migratoires éprouvants. Nos intervenants socio-éducatifs sont en difficulté face à cette demande très chronophage qui demande par ailleurs des compétences pointues et un réseau de soins très étoffé.

Aussi, nous souhaitons mettre l'accent sur l'accompagnement à la santé de nos résidents en recrutant un infirmier ou infirmier Psy dès que l'opportunité se présentera (départ d'un intervenant social, extension de places).

Nous envisageons également la mutualisation d'un poste de coordination des soins sur l'Orne entre les différents dispositifs (CADA, CPH, MNA).

Enfin, nous souhaitons formaliser davantage de partenariats locaux : Lits Halte Soins Santé (LHSS), CMP (Centre Médico Psychologique), CHU, Equipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP), Centre Psychothérapique de l'Orne (CPO), MDPH, CPAM, Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM), Permanence d'Accès aux Soins (PAS), Centre de ressource de l'Autisme (CRA), associations santé (myopathie, APF...).

✓ **Négocier avec les communes l'implantation de futures structures**

La collaboration avec les communes est essentielle pour le développement de nouveaux projets. En vue des futurs appels à projets qui interviendront sur nos territoires, nous allons engager dès 2023 des démarches auprès des élus locaux afin de sonder les possibilités d'implantation de nos futures structures.

✓ **Répondre aux AAP** dans les départements de l'Orne, du Calvados et de la Sarthe pour les places CADA, CPH, MNA et tout nouveau dispositif d'accueil qui pourrait voir le jour dans les cinq prochaines années.

✓ **Etudier les opportunités immobilières**

Pour le développement de nouvelles activités, ALTHÉA collaborera de manière étroite avec les bailleurs sociaux et les communes afin d'identifier les opportunités immobilières.

✓ **Etablir les maquettes financières**

ALTHÉA veillera à l'équilibre financier de ses futurs projets car nos capacités d'investissement sont limitées. Il est essentiel de consolider la bonne santé financière de notre association.

4. INNOVER, EN RESEAU, AVEC DE NOUVEAUX DISPOSITIFS A VOCATION SOCIALE QUI FONT DEFAUT DANS L'ORNE

Notre association gère plus de 90% de ses activités sur le territoire de l'Orne, dont elle est originaire. Aussi, à compter de 2025, nous prévoyons de développer, en partenariat avec les collectivités et l'État, de nouvelles activités visant à répondre aux besoins du département, avec des partenaires.

✓ Développer des maisons relais :

Le gouvernement a pointé des besoins en terme de développement de structures visant à accueillir des personnes disposant de faibles ressources, qui sont dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale, psychologique ou psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Une étude de besoins est en cours dans l'Orne en lien avec la DDETSPP et le SIAO, et ALTHÉA envisage de développer dans les 5 prochaines années ce type de projet, en lien avec les élus locaux.

Une fois l'étude de besoin finalisée, ALTHÉA identifiera plus finement les profils de résidents (jeune, tout public...), les opportunités immobilières en lien avec les bailleurs sociaux et autres acteurs du territoire, établira les maquettes financières pour garantir l'équilibre des projets.

Ces projets seront soumis à la DDETSPP 61 ou ALTHÉA se positionnera sur les appels à projets.

✓ Créer une Agence immobilière à vocation sociale dans l'Orne :

Ces dernières années, nous avons pu observer que le marché immobilier de l'Orne se tend dans certaines communes et que les logements de petite taille, accessibles et offrant des prix réduits sont de plus en plus difficiles à trouver.

Après plusieurs échanges avec la DDETSPP de l'Orne nous pensons que la création d'une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) dans l'Orne pourrait apporter une réponse à ces difficultés.

Notre association souhaite donc étudier la faisabilité de ce projet dans les deux prochaines années, sous réserve de financements, en nommant un chef de projet AIVS. Le rôle de ce dernier sera de réaliser une étude approfondie en lien avec la fédération regroupant l'ensemble des AIVS, la FAPIL. Il s'agira de réaliser une analyse comparative, d'évaluer le nombre et la typologie des biens qui pourraient être confiés à l'AIVS, de proposer une organisation et d'établir la maquette financière.

5. ASSEOIR NOS ACTIVITES EN DEVELOPPANT NOS RESSOURCES HUMAINES & FINANCIERES

✓ Développer le bénévolat au sein de l'association :

ALTHÉA n'a pas encore développé le bénévolat au sein de ses différentes structures. En dehors des administrateurs de l'association, nous avons très peu de bénévoles. Or, nos activités seraient de nature à intéresser nombre de bénévoles qui souhaitent mettre leurs compétences au service d'une cause et/ou d'un public fragile.

Aussi, nous souhaitons d'ici fin 2024, lancer une véritable campagne de recrutement de bénévoles. Cela impliquera de nous structurer en conséquence, et notamment de rédiger une charte du bénévolat, de développer un cursus de formations et d'assurer le tutorat des futurs bénévoles

✓ Développer une stratégie de mécénat d'entreprises :

Nous avons traversé des crises successives qui ont affaiblies le modèle économique de nos activités en faveur des jeunes du territoire, et nous craignons que les subventions publiques aient du mal à être maintenues dans les prochaines années.

Aussi, en vue d'anticiper ces éventuelles baisses de ressources, il nous semble essentiel de réfléchir à d'autres sources de financement, afin de garantir la pérennité de nos activités.

Dès 2023, nous souhaitons mettre en place une stratégie de développement du mécénat sur nos activités habitat jeunes. Nous rédigerons un document présentant l'association et un argumentaire destiné aux entreprises. Nous irons à la rencontre des entreprises locales, notamment dans les bassins d'emplois où sont implantés nos FJT, afin de les convaincre de l'intérêt de notre association : bénéfice d'image, implication de leurs salariés, dynamisation du territoire, facilité de recrutement.

Nous développerons nos procédures internes afin de nous conformer aux dispositions réglementaires (établissement des reçus fiscaux, déclarations obligatoires...).

Enfin, nous ferons évoluer notre site internet afin de faciliter l'appel aux dons et l'établissement des reçus fiscaux.

✓ Systématiser la recherche d'aides financières sur nos différents projets :

ALTHÉA établira dès 2023 un plan d'investissements sur 5 ans et engagera des démarches auprès de ses partenaires publics et privés afin d'obtenir les aides financières nécessaires à la sauvegarde de son patrimoine immobilier et au développement de ses projets. Les demandes de subventions devront être systématisées.

Pour toute nouvelle activité, un plan de financement sur 3 ans devra être établi afin de garantir la solidité financière du projet à moyen / long terme et tout partenariat avec une collectivité territoriale dans le cadre du développement de projet devra être sécurisé avec une convention d'équilibre.